

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Déploiement du nouveau réseau de proximité des Finances publiques en Creuse

Guéret, le 30/12/2021

Évolutions au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Après une large période de concertation ouverte dans la Creuse par le Ministre de l'action et des comptes publics en mars 2019 et deux premières étapes dans sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021, le **déploiement du nouveau réseau de proximité des finances publiques** se poursuit en Creuse. Cette nouvelle organisation distinguant plus clairement l'accueil des usagers, le conseil aux élus locaux et les tâches de gestion sera généralisée sur l'ensemble des intercommunalités creusoises au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

– Avec la création de postes de **Conseillers aux Décideurs Locaux** implantés au cœur des territoires intercommunaux non encore couverts : Communautés de communes Creuse Confluence, Creuse Sud-Ouest et Marche et Combraille en Aquitaine et Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

– Avec la transformation des Trésoreries d'Aubusson et de Guéret en **Services de Gestion Comptable (SGC)** en charge de la tenue des comptes des collectivités locales et qui voient leurs périmètres d'intervention élargis.

Pour le SGC de Guéret : collectivités locales des territoires du Grand-Guéret, de Creuse Confluence, de Creuse Sud-Ouest et des Portes de la Creuse en Marche

Pour le SGC d'Aubusson : collectivités locales des territoires de Creuse Grand-Sud, de Marche et Combraille en Aquitaine et de la partie creusoise de Haute-Corrèze Communauté.

Pour mémoire, le SGC de la Souterraine créé le 1<sup>er</sup> janvier 2021 a en charge la tenue des comptes des collectivités locales des territoires du Pays Sostranien, du Pays Dunois et de Bénévent-Grand-Bourg.

– L'**accueil** des différents publics reste assuré dans les services des finances publiques d'Aubusson, Guéret et la Souterraine. Pour limiter l'attente des usagers et mieux prendre en charge leurs demandes, cet accueil est de plus en plus assuré sur rendez-vous. La DGFIP est

également partenaire **France Services**. Douze France Services ont déjà été labellisées dans le département<sup>1</sup>. Les contribuables peuvent y obtenir des renseignements et y prendre rendez-vous avec les services des finances publiques (rendez-vous physiques, téléphoniques ou en visio-conférence). En complément des France Services ou dans l'attente de leur mise en place par des porteurs de projets locaux, la DDFiP met également en place des points d'accueil de proximité en lien avec les collectivités locales, notamment pendant les périodes d'échéances fiscales. Pour le paiement des impôts, des amendes ou des créances des collectivités locales, la DGFIP a confié au réseau des buralistes l'encaissement en numéraire des factures de ses usagers dans le cadre du plan ministériel « zéro espèces » aux guichets de la DGFIP. Ces opérations peuvent d'ores et déjà être réalisées, en numéraire jusqu'à 300 euros, mais aussi par carte bancaire, auprès des **44 buralistes partenaires dans 32 communes du département** affichant le logo « **Paiement de proximité** »<sup>2</sup>.

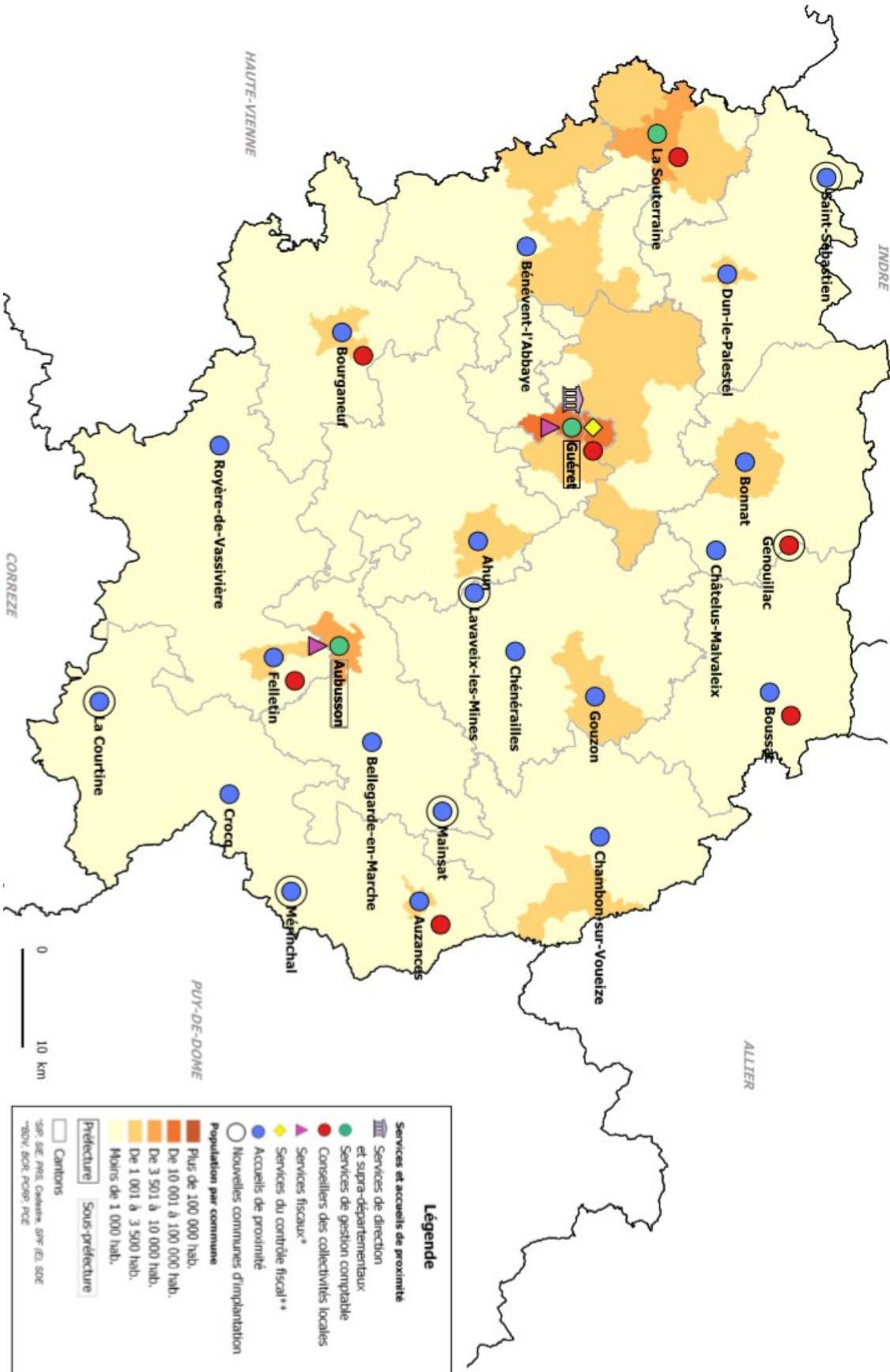
Annexe : Carte de présence de la DGFIP à l'issue du déploiement

Correspondant presse :  
Joëlle DALBY  
Tél. : 05 55 51 37 34  
[joelle.dalby@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:joelle.dalby@dgfip.finances.gouv.fr)

Direction Départementale des  
Finances Publiques de la Creuse  
2, boulevard Saint-Pardoux  
23011 Guéret Cedex 01

- 
- 1 A la date du 15/10/2021 : Aubusson, Bénévent-l'Abbaye, Bonnat, Bourganeuf, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles, Dun-le-Palestel, Genouillac, La Courtine, Mérinchal et celle du Bus itinérant des services qui assure des permanences dans 18 communes du territoire de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine.
  - 2 Trouver un buraliste partenaire : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

# Annexe



**Creuse (23) – Nouveau réseau de proximité des finances publiques  
Présence de la DGIF dans 24 communes (+8 / 2019)**